

21.01.2020 - 15:37 Uhr

La perte de biodiversité menace la stabilité des marchés financiers

Nouveau rapport PwC Suisse/WWF Suisse

La perte de biodiversité menace la stabilité des marchés financiers

- PwC Suisse et le WWF Suisse constatent dans un rapport conjoint que les risques financiers liés à la perte de biodiversité ne vont cesser de croître en 2020.
- Le changement climatique et la perte de biodiversité se renforcent mutuellement. Cette double crise accroît de façon considérable le risque d'instabilité des marchés financiers.
- PwC Suisse et le WWF Suisse définissent les risques financiers liés à la biodiversité en proposant une typologie autour de quatre risques principaux : les risques matériels, les risques de transition, les risques de litiges et les risques systémiques.

Zurich/Davos, le 21 janvier 2020 - Dans leur nouveau rapport " Nature is too big to fail - Biodiversity : the next frontier in financial risk management ", PwC Suisse et le WWF Suisse arrivent à la conclusion que les risques financiers liés à la perte de biodiversité ne vont cesser de croître en 2020 - en particulier à la veille de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité qui se tiendra en octobre à Kunming (Chine). Comme le changement climatique et la perte de biodiversité se renforcent mutuellement, les instances de décision sont confrontées à un énorme défi pour répondre à cette double crise, le risque d'instabilité des marchés financiers augmentant de façon considérable.

La perte de biodiversité est un risque environnemental négligé

Le changement climatique constitue un risque financier reconnu comme tel par un nombre croissant d'acteurs financiers et d'autorités réglementaires. D'un autre côté, la perte rapide de la biodiversité mondiale constitue un risque environnemental connexe négligé par ces mêmes instances. Le changement climatique accélère davantage l'extinction des espèces en entraînant des changements rapides dans les écosystèmes. Cela limite considérablement la séquestration naturelle du carbone par les écosystèmes, ce qui à son tour aggrave encore plus le changement climatique. Ce cercle vicieux a été jusqu'à présent presque totalement ignoré par les instances de décision, le secteur financier et leurs autorités réglementaires.

" Il est extrêmement dangereux pour le secteur financier de ne pas tenir compte de la perte de biodiversité, car tous les secteurs économiques dans lesquels il investit, qu'il finance ou qu'il assure dépendent de la biodiversité. Pour prévenir toute instabilité financière, nous demandons aux banques centrales et aux autorités de réglementation d'évaluer plus précisément les risques financiers liés à la dégradation de l'environnement et de prendre les mesures qui s'imposent ", déclare Andreas Staubli, CEO de PwC Suisse.

Thomas Vellacott, CEO du WWF Suisse : " Les risques financiers liés à la biodiversité ont été complètement ignorés non seulement par le secteur financier mais également par les instances de décision dans le monde entier. Il est plus que temps de réagir à cette double crise de la perte de biodiversité et du changement climatique. L'humanité a un besoin urgent d'un New Deal engageant l'Homme et la Nature. L'implication de tous les acteurs du marché, de la sphère publique et de la société civile est indispensable. La Nature ne peut pas faire faillite ".

Définition de quatre types de risques financiers liés à la biodiversité

Le rapport commun publié par PwC Suisse et le WWF Suisse propose une typologie de quatre grands risques financiers liés à la biodiversité : les risques matériels, les risques de transition, les risques de litiges et les risques systémiques. Le rapport explique, par ailleurs, ce que l'on peut tirer des discussions sur les risques financiers liés au climat, fournit un cadre sur la manière d'intégrer les pertes de biodiversité dans le cadre de risque classique des institutions financières et enfin soumet des recommandations aux autorités de réglementation financière/banques centrales, aux acteurs du marché financier et aux États/organisations internationales :

- Les États conviendront d'un cadre mondial ambitieux pour la biodiversité à Kunming (Chine) en 2020 en rendant les flux financiers compatibles avec la conservation et la restauration de la biodiversité (Accord de Paris, art. 2.1.c équivalent pour la biodiversité).
- Pour être comblé, le déficit de financement pour la conservation et la restauration de la biodiversité d'au moins 500 milliards de dollars par an nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs.
- Compte tenu du risque systémique grave que constituent les risques financiers

liés à la biodiversité et leur cercle vicieux avec le changement climatique, l'ensemble des banques centrales et des autorités de réglementation financière doivent rappeler la nécessité que les entités soumises à la réglementation divulguent régulièrement leurs risques financiers liés à la biodiversité. Par ailleurs, des tests de stress concernant les risques financiers liés à la biodiversité devraient être effectués régulièrement.

- Un groupe de travail sur les divulgations d'informations financières relatives à la nature devrait être créé en 2020. Celui-ci devra encourager une divulgation standardisée des risques liés à la nature tenant compte des risques matériels, des risques de transition, des risques de litiges et des risques financiers systémiques découlant de la perte de biodiversité.
- L'ensemble des acteurs financiers devraient gérer de manière proactive les risques financiers liés à la biodiversité et capitaliser sur les opportunités offertes par les services aux écosystèmes (par exemple, la protection contre les inondations, la pollinisation, l'eau potable, la fertilité de sols et l'adaptation au changement climatique).

Télécharger

De plus amples informations sur l'étude et les résultats sont disponibles à l'adresse suivante : www.pwc.ch/wwf-report.

Stéphanie Tobler Mucznik
PwC | Manager Integrated Communications
Office: +41 58 792 18 16
Email: stephanie.tobler.mucznik@ch.pwc.com

PricewaterhouseCoopers AG
Birchstrasse 160 | Postfach | CH-8050 Zürich
<http://www.pwc.ch>

Pierrette Rey
Corporate Communications
WWF Schweiz
+41 79 662 47 45
pierrette.rey@wwf.ch

Cette annonce peut être consultée sous <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008191/100840312>